

**Formation aide-soignante en cursus partiel**  
**Rentrée du lundi 07 octobre 2019**  
**Calendrier des épreuves de sélection\***

(Candidats relevant des articles 18 et 19 de l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié)

<b>ETAPES</b>	<b>DATES</b>	<b>LIEU / Moyen</b>
<b>OUVERTURE DES INSCRIPTIONS</b>	Mardi 2 avril 2019	IFAS COLIBRI / INTERNET
<b>CLOTURE DES INSCRIPTIONS</b>	Vendredi 7 juin 2019	IFAS COLIBRI
<b>ENTRETIEN *</b> Avec l'équipe pédagogique	25, 26 & 27 juin 2019	IFAS COLIBRI
<b>JURY D'ADMISSION</b>	Mardi 2 juillet 2019	IFAS COLIBRI 10 heures
<b>AFFICHAGE DES RESULTATS</b>	Jeudi 4 juillet 2019	IFAS COLIBRI 15 heures

\*La sélection comprend **2 phases** :

1. Etude du dossier de candidature : un jury examine les différentes pièces constitutives du dossier et apprécie celui-ci à l'aide d'une grille d'évaluation.  
Cette phase permet de retenir les candidats qui seront convoqués à l'oral. Les candidats non retenus seront informés par courrier.
2. Entretien individuel avec les candidats dont le dossier a été retenu.  
Cet entretien vise à évaluer les capacités des candidats à suivre la formation et leurs motivations à exercer la profession aide-soignante.